

Image not found or type unknown



Créer son association de copropriétaires

Par **bernardini**, le **15/12/2008** à **19:13**

Etant propriétaire d'une maison dans un lotissement où jusqu'à présent le syndic était assuré par le constructeur, les travaux terminés, nous avons décidé de fonder une association de copropriétaires plutôt que d'adhérer à un syndic professionnel et cela pour une question de frais supplémentaires.
Pourriez-vous m'indiquer la marche à suivre pour créer ce genre d'association, les démarches administratives nécessaires et où s'adresser. MERCI j'attends vos réponses. CHANTAL BERNARDINI